

2026 DAE 154 Conventions et subventions (94.500 euros) à 14 organismes
lauréats de l'appel à projets des Trophées de l'économie sociale et solidaire 2026

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les structures historiques de l'économie sociale et solidaire (ESS) - associations, coopératives, mutuelles, fondations - représentent environ 10% de l'emploi à Paris, auquel s'ajoute l'emploi généré par les sociétés commerciales non coopératives, mais néanmoins agréées d'utilité sociale. L'ESS est demeurée créatrice d'entreprises et d'emplois en France. Elle a démontré, encore ces dernières années, ses capacités de résilience, d'adaptabilité et d'innovation pour faire face aux crises et aux difficultés économiques et sociales qui en découlent.

Outre qu'elle représente un secteur important, croissant et résilient, en termes d'activités et d'emplois, l'ESS est à l'origine d'effets sociaux et environnementaux positifs sur la vie des Parisiennes et des Parisiens. De surcroît, les structures de l'ESS peuvent jouer un rôle d'aiguillon pour une évolution positive de l'ensemble de l'écosystème parisien, y compris l'économie classique, qui peut être « pollinisée » par des modèles de gouvernance plus démocratiques, des principes de gestion moins focalisés sur la lucrativité, et des finalités sociales et/ou environnementales fortes données à l'entrepreneuriat.

C'est dans cette perspective que la 18^e édition de l'appel à projets des trophées de l'économie sociale et solidaire de la Ville de Paris a été lancée en novembre 2025. Il vise à soutenir des activités en phase d'émergence ou de montée en échelle, proposant un service nouveau ou original pour les Parisiennes et les Parisiens, et dont la portée et l'intérêt peuvent être mesurés en termes d'un fort impact social et/ou environnemental. Il s'agit en outre de donner de la visibilité à l'ESS, ses valeurs et ses dynamiques.

Cette année, parmi les 80 structures candidates figurent 67 associations et 13 structures commerciales (SAS, SARL, SASU) visant ou ayant obtenu l'agrément ESUS. On peut souligner la diversité des secteurs des projets candidats : insertion et formation, lien social, consommation responsable, lutte contre le gaspillage alimentaire, alimentation durable, économie circulaire, lutte contre l'exclusion, insertion des personnes en situation de handicap, éducation, gestion et animation de tiers-lieux...

Le comité de sélection de l'appel à projets s'est réuni le 19 juin 2026 sous la présidence de Mme Amina Bouri, adjointe au Maire de Paris, chargée de l'économie sociale et solidaire (ESS). Ce comité, composé d'acteurs de l'ESS, intervenant en particulier dans l'accompagnement et le financement des structures ainsi que d'élus d'arrondissement chargés de l'ESS et d'anciens lauréats, s'est prononcé pour l'attribution de 15 Trophées de l'ESS, dont 14 assortis d'un soutien financier sous la forme d'une subvention de fonctionnement.

L'Association TSA France Algérie met en place des ateliers de sensibilisation sur les enjeux de l'autisme à destination des enfants de 8 à 12 ans. Ces ateliers ludo-pédagogiques sont construits sur la base d'un jeu de plateau, créé par la structure, et favorisent la coopération, la discussion et la prise de conscience des enjeux liés à la neuro-diversité. Animés par des bénévoles formés par l'association, ils sont mis en place aux seins d'établissements scolaires dans les 19^e et 20^e arrondissements. En 2026, l'association souhaite déployer ces ateliers au sein des 10^e et 18^e arrondissements afin de sensibiliser 2 000 élèves par an. Ce déploiement nécessite le recrutement et la formation de 20 nouveaux animateurs. Je vous propose de m'autoriser à signer avec cette association une convention, et de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 6.500 euros.

Blabla Création (association) accompagne des personnes nouvellement arrivées en France dans l'apprentissage du français langue étrangère (FLE) à travers des cours basés sur la pratique radiophonique et la fabrication collective de podcasts. Sur une durée de 3 à 4 mois (50h), l'accompagnement est divisé en deux parties : la première partie correspond à des cours de FLE classiques sur un thème cohérent avec les besoins des groupes accompagnés puis la seconde partie correspond à la production radiophonique pour appliquer à l'oral la première partie. En 2026, l'association souhaite proposer son accompagnement à 120 personnes. Je vous propose de m'autoriser à signer avec cette association une convention, et de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 6.500 euros.

Bonne Table (société par actions simplifiée – SAS) est une entreprise d'insertion proposant une offre de restauration du déjeuner, dans les quartiers de bureau. Elle propose une alimentation durable, 100% faite maison, avec des produits à 99% locaux, de saison et à 50% issus de l'agriculture biologique ou labellisés. Elle exploite actuellement trois restaurants à Paris, dans le 1^{er}, le 8^e et le 9^e arrondissements. Bonne Table souhaite développer une nouvelle offre, « la tournée », qui consiste à proposer un service de commande digitale avec livraison, en nouant des partenariats avec les entreprises souhaitant proposer ce service à leurs salariés. L'objectif est de renforcer la visibilité de Bonne Table sans passer par les applications classiques de livraison. Pour cela, en 2026, la structure souhaite compter 10 entreprises partenaires. Je vous propose de m'autoriser à signer avec cette SAS une convention, et de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 6.500 euros.

Empreintes – accompagner le deuil (association) accompagne les personnes en deuil à travers l'aide, la formation et la mobilisation. Depuis 2014, l'association a une ligne téléphonique d'écoute pour les particuliers vivant un deuil, accessible gratuitement du lundi au vendredi. Une évaluation des demandes et des besoins de l'appelant est réalisée afin de proposer une orientation si nécessaire vers des relais de soutien thérapeutique ou associatif. Il s'agit également d'une porte d'entrée vers les accompagnements que propose l'association en physique : entretiens individuels ou familiaux et groupes d'entraide. En 2025, l'association ne parvenant à prendre en charge que 30% des appels, son objectif en 2026 est de recruter de nouveaux bénévoles pour augmenter ce taux. Je vous propose de m'autoriser à signer avec cette association une convention, et de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 6.500 euros.

En Selle Giselle (association) développe son projet « Les Giselle en cyclothérapie ». Il s'agit d'un programme d'accompagnement destiné à des femmes ayant vécu des violences, encadré par une psychologue spécialisée en traumatologie et en victimologie. L'objectif de cet accompagnement est de lever les freins à la reconstruction lorsque l'accès à un accompagnement thérapeutique classique est limité. Composé de 9 ateliers sur 3 mois, certains sont centrés sur la pratique du vélo, utilisée comme un outil vecteur de reconstruction. En 2026, la structure souhaite accompagner 16 bénéficiaires. Je vous propose de m'autoriser à signer avec cette association une convention, et de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 10.000 euros.

Impact Copro (SAS) a développé une approche innovante de prévention des copropriétés en difficulté en faisant de la gestion de l'eau un levier central d'amélioration de l'habitat, de réduction des charges et de mobilisation des habitants. A partir de diagnostics socio-techniques, de réparations ciblées des fuites d'eau et d'actions d'animation collective, la structure transforme un problème technique souvent invisible en opportunité de recréer du lien social et de renforcer le pouvoir d'agir des habitants. Déjà déployée dans plus de 100 copropriétés dans les quartiers prioritaires d'Île-de-France, la structure a permis d'économiser plus de 250 000 m³ d'eau. La structure souhaite déployer son action à Paris et intervenir au sein de l'une des plus grandes copropriétés parisiennes, située dans le 20^e arrondissement. Je vous propose de m'autoriser à signer avec cette SAS une convention, et de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 6.500 euros.

La Cloche (association) agit contre l'exclusion des personnes en situation de précarité en favorisant la création de lien social de proximité et le pouvoir d'agir. Pour cela, elle pilote le dispositif Le Carillon qui permet à des personnes en situation de rue d'avoir accès à des services auprès d'un réseau de commerçants. L'association souhaite mettre en place un nouveau dispositif d'inclusion par l'emploi « Mon Taf Solidaire Paris » qui permet à des personnes en situation de grande précarité, après un parcours de bénévoles solidaires, de travailler quelques heures chez des commerçants membres du Carillon. La personne bénéficiaire du dispositif disposera d'un contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) grâce à un partenariat avec une association intermédiaire. En 2026, l'objectif est d'accompagner sur six mois deux binômes bénéficiaire/commerçant. Je vous propose de m'autoriser à signer avec cette association une convention, et de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 6.500 euros.

L'Art et La Récup' (association) a ouvert, début 2026, une ressourcerie spécialisée « enfants » appelée Saperlipopette, située au 37 rue des Pyrénées dans le 20^e arrondissement. Ce lieu propose divers biens et services tels qu'une offre de vêtements et de jouets de seconde main à tarifs solidaires, une programmation annuelle d'ateliers et de stages de « récup' créative » ou encore un espace de convivialité. En 2026, la structure souhaite réemployer 18 tonnes par an de textiles et d'objets détournés des déchets. Je vous propose de m'autoriser à signer avec cette association une convention, et de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 6.500 euros.

Le Passage (association) va ouvrir un café culturel et social inclusif situé 41ter rue de la Grange-aux-Belles afin de sensibiliser le grand public aux questions d'identité de genre et d'orientation sexuelle à travers la culture, l'insertion professionnelle et la solidarité. Pour cela, Le Passage va mettre en place une programmation culturelle régulière et accessible afin de mettre en avant des artistes se définissant comme LGBTQIA+. L'association prévoit également le recrutement de personnes LGBTQIA+ en situation de fragilité ou de rupture familiale. Je vous propose de m'autoriser à signer avec cette association une convention, et de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 6.500 euros.

Le Village (association) gère depuis avril 2026 un tiers-lieu pour les familles dans le 15^e arrondissement. Il s'agit d'un lieu ressource et collaboratif afin de répondre aux besoins des parents et de leurs enfants qui s'adresse particulièrement aux foyers monoparentaux du quartier prioritaire Brancion-Périchaux. L'association propose également un accompagnement rapproché pour vingt familles via l'intégration des dispositifs de Remobilisation et Réussite éducative de la CAF. Les services proposés sont gratuits ou quasi-gratuits. Je vous propose de m'autoriser à signer avec cette association une convention, et de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 6.500 euros.

Micro-Ressources (association) propose d'expérimenter une filière locale, circulaire et localisée de revalorisation textile, depuis le gisement des draps de seconde main jusqu'à sa transformation en produits finis destinées aux services publics et professionnels parisiens. La structure va d'abord collecter localement des draps et linges de maison usagés auprès de structures publiques et privées (hôpitaux ou hôtels, par exemple). Ensuite, via des ateliers de confection en insertion, notamment l'ESAT du Père Lachaise, les textiles vont être transformés en accessoires lavables et réutilisables. L'objectif est d'équiper des crèches et des cantines du 11^e arrondissement avec ces produits. En 2026, l'association souhaite produire 13 000 charlottes en revalorisant 170 kg de draps en circuit-court. Je vous propose de m'autoriser à signer avec cette association une convention, et de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 6.500 euros.

Réseau Erythrocyte et Drépanocytose (association) développe un dispositif afin de sécuriser les hospitalisations au service des urgences pour les parents isolés vivant avec la drépanocytose. Ce dispositif permet de mobiliser de façon immédiate (en moins de 24 heures) une solution de garde allant jusqu'à cinq jours et quatre nuits, en lien avec les assistantes sociales hospitalières et un réseau de garde composé d'assistantes maternelles. Les familles peuvent également au préalable communiquer une personne de confiance pour la garde de leurs enfants.

Les frais de garde sont pris en charge par l'association pour les parents n'ayant pas les moyens d'avancer les frais. La structure prévoit de permettre la prise en charge de 70 à 90 enfants en 2026. Je vous propose de m'autoriser à signer avec cette association une convention, et de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 6.500 euros.

Safa Association, grâce à son café solidaire « la Caverne de Safa » situé au 5 place des Fêtes dans le 19^e arrondissement, propose un service qui allie aide matérielle d'urgence et suivi santé. En effet, le café rassemble à la fois un point de retrait pour les commandes de produits d'hygiène gratuits pour les personnes en situation de précarité, ainsi qu'un lieu de contact afin d'orienter ces bénéficiaires vers des professionnels de santé grâce à l'accompagnement individualisé proposé par les médecins bénévoles de l'association. Le café est également un lieu de prévention collective notamment via les ateliers « Sunday Santé » qui sont mis en place chaque dimanche. Pour l'association, l'objectif est d'accompagner 500 bénéficiaires en 2026. Je vous propose de m'autoriser à signer avec cette association une convention, et de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 6.500 euros.

Yoti Paris (association) est une structure d'insertion par l'activité économique qui salarie des personnes détenues du centre pénitentiaire de La Santé (14^e arrondissement) dans le cadre d'un atelier-chantier d'insertion (ACI) de collecte et de reconditionnement de jouets de seconde main. L'association souhaite continuer à développer son action via l'obtention d'un nouveau local trois fois plus grand que celui qu'elle occupe actuellement. Ce développement va permettre la création de 10 nouveaux ETP en insertion. Je vous propose de m'autoriser à signer avec cette association une convention, et de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 6.500 euros.

Je vous propose d'attribuer à chacun des organismes lauréats une subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2026, pour un montant total de 94.500 euros.

Enfin, le comité de sélection a également souhaité décerner un prix spécial honorifique, donc dépourvu de soutien financier, à l'association **Halage**, dont le projet Fleurs d'Halage vise à développer sa production floricole en milieu urbain et périurbain respectueuse de l'environnement et créatrice d'emplois via l'ouverture d'un nouvel espace de production au sein d'un ancien boulodrome minéralisé à la Courneuve. Plus de 50% des fleurs produites sont à destination de fleuristes parisiens.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris,